

Dépot légal. à Paris, le 19 avril 1935
édition : 17000

Le Foyer Paroissial

S. PIERRE
ET MIQUELON



BULLETIN MENSUEL

15 AVRIL 1935

12^e Année. — N° 126



— 7 —

LES ESPAGNOLE FRÈRES

QUAI DE LA RONCIÈRE - SAINT-PIERRE

Grand choix de linoleums

Passages toile cirée - Carpettes linoleum - Carpettes de laine

ARTICLES DE MÉNAGE

Ripolin et Peintures toutes couleurs

Essences - Huile de lin - Mastic - Vernis,

Verre ordinaire et imprimé, etc.

Articles de chasse

Plomb - Cartouches - Capsules, etc.

Outils tous genres

Marque « CANNON »

Appareils de Chauffage en tous genres

POSE de PRISES D'EAU - SÈCHEURS de BAINS

CABINETTS INDIORES.

Fourneaux de Cuisine - Calorifères

CRAWFORD - ENTERPRISE - RICHMOND

AGENTS DES MOTEURS RENAULT

Groupes électrogènes - Moteurs Industriels - Moteurs Marins
à Essence et à huile lourde

Devis et renseignements gratuits

Consultez nos Prix



Julien MORAZÉ Quai de la Roncière.

*Armement - Commission - Consignation - Alimentation - Liqueurs
Confections - Chaussures - Fournitures en tous genres
Warehouse avec Quai*

REPRÉSENTANT

Champagne : Perrier-Jouet, Victor Clicquot, Reims.

Armement : Société Nouvelle des Pêcheries à vapeur, Arcachon

Armement : Maison Ch. Leborgne, Paris

Assurance Maritime : The Board of Underwriters of New-York, N.Y.

Assurance contre l'incendie : Phoenix Insurance Co limited of London

Moteurs marins : The Hubbard Engineerinif C°, Middletown, Conn

Huiles à Machines et graisse de toutes qualités, Standard Oil C° of New-York, Socony.

Dépositaire des Cigarettes et Tabac « NATIONALE »

Poste distributeur d'ESSENCE de l'Imperial Oil C° Ltd.

— FREE AIR —

SAINT-PIERRE (Îles St-Pierre et Miquelon)

Louis Hardy Legravillais,

AGENT Imperial Oil Limited
Great West Wine Co

Collin et Bourrisset Vins de Bourgogne
Delbeck et Cie, Reims - Champagnes
Fournier-Demars de Bourges —
Liqueurs.

Pierre LE TIEC

Alimentation générale

Produits de choix

Demi-gros et détail

Pension-Restaurant

Mme Cadet - Etcheverry,
Quai de la Roncière.

HOTEL ROBERT

Quai de la République

Pierre LÉGASSE

Boulangerie - Epicerie
Commission - Consignation
Grains et Farines en gros et
en détail.

A. MAUFROY

Quai de la République

Commission - Représentation
Importation - Exportation.

PIERRE COIGNY, rue Dordia

Epicerie - Liqueurs - Légumes
Articles divers

American Hotel

Vins et spiritueux - Quai de la Roncière

José L. LEBORGNE

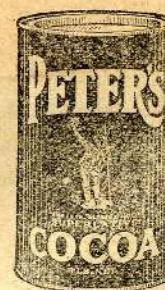
Roulotte - Chariot - Légumes
Oufs, etc. Fournisseur des bateaux



Qui a goûté du chocolat NESTLÉ
n'en accepte plus d'autre.



Une tasse du riche
CACAO PETER'S
est le déjeuner le plus
appétissant.



Venez voir chez Mlle DETCHEVERRY
GEORGINA

Grand choix de chapeaux feutre pour dames, à bas
prix. -- sweaters -- bas laine pour enfants.

Épicerie --- Mercerie ---

Eau de Javel (la Duchesse)

Un lot de bas de coton pour enfant de 2 ans à
12 ans soldés à 4 francs.—

etc... etc...

A VENDRE,—
Maison située à l'Anse à l'Allumette



Service paroissial et Renseignements divers

INSCRIPTION DE MESSES. — S'adresser au presbytère, le matin jusqu'à 9 h. ; le soir, de 2 à 3 h.

CONFÉSSIONS. — Tous les matins, avant et après les messes. — Le mercredi soir (enfants des écoles), à partir de 3 h. 1/2. — Pendant les vacances, à 5 h. — Le samedi soir, à 5 h. — La veille du 1^{er} vendredi du mois, à 5 h. — La veille du dernier samedi du mois, à 5 heures. — La veille des fêtes.

BAPTÈMES. — Tous les jours, — à l'heure convenue. Apporter le *Livret de Famille* afin d'éviter les erreurs dans la transcription de l'acte.

On doit faire baptiser *sans délai* les enfants nouveaux-nés.

A l'occasion d'un baptême solennel à l'église, on peut demander une sonnerie de cloches, d'après le tarif affiché à la sacristie. Cette sonnerie est accordée à la condition que l'enfant soit présenté *dans les huit jours* qui suivent sa naissance.

Le baptême privé, appelé aussi **ONDÖIEMENT**, n'est pas autorisé en dehors du péril de mort. Les cérémonies omises dans ce cas doivent être suppléées au plus tôt

PARRAIN, MARRAINE. — Pour en remplir l'office, il convient d'avoir été admis à la Communion solennelle. — Indiquer leurs noms en annonçant le baptême.

En l'absence du parrain choisi, celui-ci peut être représenté « par procureur » c'est-à-dire par une autre personne ; dans ce cas, cette personne ne contracte aucune parenté spirituelle.

MARIAGES. — *Au moins quinze jours avant*, se présenter pour les publications. — Fournir les *certificats de baptême de date récente*, si les futurs contractants n'ont pas été baptisés dans la paroisse ; l'extrait mortuaire de tout conjoint défunt, si l'un des deux futurs est veuf ; les certificats de la publication des bans qui aurait été faite ailleurs ; les actes de dispenses, s'il y a lieu.

En outre, dans la quinzaine qui précède la célébration du mariage, les fiancés doivent se présenter devant le Curé ; celui-ci s'assurera, conformément aux prescriptions du Code Canonique (C. 1082), qu'ils connaissent les nouveaux devoirs auxquels ils vont s'engager.

En règle générale, un mariage ne peut être célébré que trois jours pleins après la dernière publication.

COMMUNION A DOMICILE. — Préparer une nappe, un crucifix, deux bougies, un peu d'eau bénite avec un rameau bénit et un peu d'eau dans un verre.

Au cas où le malade devrait recevoir le sacrement de l'Extrême-Onction, préparer en outre, sur une assiette, 6 boules de ouate destinées à essuyer les onctions, un peu de mie de pain et de l'eau pour purifier les doigts du prêtre.

MALADES. — Faire appeler le prêtre sitôt qu'une personne est gravement malade, sans attendre qu'elle soit mourante et ait perdu connaissance.

FUNÉRAILLES. — Pour tout ce qui concerne la sépulture et les cérémonies funèbres, s'adresser sans retard au presbytère.

BIBLIOTHÈQUE PAROISSIALE. — Elle est ouverte *chaque dimanche, après la grand'messe*.



Calendrier du Mois de Mai 1935.

AVIS.—Dans les premiers jours de ce mois, les Dames du Comité paroissial feront leur tournée triennestrielle du Denier du Culte. Les chrétiennes Familles Saint Pierraises ne manqueront pas de leur faire bon accueil comme par le passé.

Pendant ce mois, l'exercice du Mois de Marie aura lieu tous les soirs à 6 h., excepté les dimanches et les jours où il y a un office à 8 h.

1 Mercredi.—St. Philippe et Jacques.

3 Jeudi.—St Athanase, év., conf. et doct.—Le soir, à 8 h., réunion de l'Heure Sainte pour les hommes de la Confrérie du T. S. Sacrement.

8 Vendredi.—Fête de l'Invention de la Ste Croix.—Après les messes de 6 h. et de 7 h., les fidèles sont admis à vénérer la relique de la Vraie Croix.—A 7 h., messe de l'Association du Sacré-Cœur.—Après la messe de 8 h., exposition du T. S. Sacrement pour toute la journée.—Le soir, à 8 h., exercice du mois de Marie, amende honorable au Sacré-Cœur et bénédiction.

(*La relique de la Vraie Croix sera placée à l'autel de N.D.de Lourdes.*)

4 Samedi.—Ste Monique, Veuve, Patronne secondaire de l'Association des Mères Chrétiennes.—A 7 h., messe de la Confrérie du Rosaire.

5 Dimanche.—2^{me} après Pâques, 1^{er} du mois.—A la messe de 6 h., com. mens. des hommes de la Confrérie du T. S. Sacrement.—A la messe de 7 h. ½ première Communion des petits enfants arrivés à l'âge de raison.—A 2 h. vêpres, exercice du Mois de Marie, salut et procession mensuelle.—Ensuite, Réunion des personnes de langue anglaise à la chapelle du Sacré-Cœur.

Les quêtes de ce jour sont au profit des écoles chrétiennes.

7 Mardi.—St. Stanislas, mart.—Le soir à 8 h. ¼, au Foyer Paroissial, conférence avec projections (*pour les grandes personnes seules.*)

8 Mercredi.—Solenne de St. Joseph.—A 7 h., Messe de Monseigneur avec chants.—Le soir, à 8 h., office en l'honneur St Joseph.

9 jeudi.—St Grégoire de Nazianze, év. conf et doct.—A la messe de 8 h., com. mens. de la Ligue Eucharistique et réception des nouveaux « Tharcisius ».—Le soir, à 4 h. ¼, conférence avec projections pour les enfants.

11 Samedi.—Le soir à 8 h. ¾, à la Radio: Causerie religieuse.

12 Dimanche—3^{me} après Pâques. SOLENNITÉ NATIONALE DE STE JEANNE D'ARC, PATRONNE DE LA FRANCE. *Tous pavillons et drapeaux dehors!* A 10 h., messe pontificale et panthéistique de la Sainte.—Le soir, à 6 h., vêpres, exercice du Mois de Marie, salut.

N.B.—A partir d'aujourd'hui, les vêpres du dimanche ont lieu à 6 h.

14 Mardi—2^{me} du mois.—A 7 h., messe du Tiers-Ordre.

15 Mercredi.—3^{me} du mois.—Jour de l'Association des Mères chrétiennes.—Le soir, à 8 h., exercice du mois de Marie, prière de l'Association et salut.

19 Dimanche—4^{me} après Pâques, 3^{me} du mois.—A la messe de 7 h. ¾, com. mens. des jeunes filles.—A 2 h., réunion des Enf. de Marie dans la chapelle du Sacré-Cœur. (La cloche en donnera le signal à 1 h. ¾).

23 Jeudi—A 9 h ¼, à l'église, examen de catéchisme pour les enfants de la communion solennelle.

25 Samedi.—St Grégoire VII, pape et conf.—A 7 h. messe et com. des enfants de



Marie.

26 Dimanche.—5^e après Pâques, 1^{er} du mois.—A la messe de 7 h. ½, comm. mens. des garçons.—A 2 h., réunion du Tiers-Ordre dans la chapelle du Sacré-Cœur. (La cloche en donnera le signal à 1 h. ¾).—Le soir à 8 h ½, dans la salle communale des fêtes, séance récréative annuelle en faveur des enfants pauvres des Communions privée et solennelle.

N. B.—Lundi 27, Mardi 28 et Mercredi 29 sont les *jours des Rogations*.—Après l'exercice du Mois de Marie, on récitera les litanies des Saints.

29 Mercredi.—Le soir à 5 h. ½ dans la chapelle du Sacré-Cœur, ouverture de la retraite pour les enfants de la Communion solennelle et de la Confirmation.

30 Jeudi.—Fête de l'Ascension.—*Clôture du temps des Pâques pour la communion annuelle*.—Offices comme les dimanches.

31 Vendredi.—Fête de Ste Jeanne d'Arc.—Clôture du Mois de Marie.—Commencement de la neuvaine au Saint-Esprit, préparatoire à la fête de la Pentecôte.

Actes Paroissiaux

(DU 15 MARS AU 15 AVRIL 1935)

BAPTÈMES. — Sont devenus Enfants de Dieu et de l'Eglise,

Le 2^e mars, ALLAIN Louis-Lucien ; Parrain : Louis Kernaonet ; Marraine : Lucie Baslé. — *Le 22*, ROUILÉ Paul-René ; Parrain : André Rouillé ; Marraine : Marie Hacala. — *Le 23*, NICOLAS Francis-Désiré ; Parrain : Désiré Bouvet ; Marraine : Léontine Nicolas. — *Le 24*, LAMBERT Georges-Joseph ; Parrain : Patrick Quirk ; Marraine : Ernestine Lambert. *Le 28*, FOLIOT Odette-Joséphine ; Parrain : Ernest Foliot ; Marraine : Ernestine Morel. — PEIGNY Gisèle-Marie ; Parrain : Henri Laloi ; Marraine : Marie Robert. — *Le 14 avril*, HEBDITH André-Thomas ; Parrain : Thomas Hebditch ; Marraine : Marie Cormier.

SÉPULTURES.—Ont reçu les honneurs de la sépulture chrétienne.

Le 15 mars, LAMBERT Victor, 61 ans. — *Le 16*, GASTON Georges, 35 ans. *Le 18*, THOMAS Joseph, marin, 45 ans. — GRANA Francisco, marin, 21 ans. *Le 20*, DISNARD Joseph, 6 ans. — *Le 22*, ARRÉGUY Nathalie, née Fouret, 71 ans. — LEGASSE Françoise, 2 ans. — COSTE Adélaïde, née Vigneau, 62 ans. — *Le 23*, LAFARGUE Jules, 77 ans. — *Le 26*, FITZPATRICK Joséphine, 25 ans. — *Le 30*, ARRÉGUY Joseph, 67 ans. — ROUILÉ Marcelle, 26 ans. — ROUILÉ Paul, 8 jours. — *Le 1^{er} Avril*. — HEUDES Louis, 64 ans. — Le 4, PEIGNY Emilienne, née Laloi, 22 ans. — Le 11, JACKMAN Michel, 5 mois.



Ceux qui s'en vont

Les sentiments religieux de M. Raymond POINCARÉ.

Avant de mourir, M. Raymond Poincaré avait reçu les derniers sacrements. Ce propos « L'Echo de Paris » publie les lignes suivantes qui réjouiront tous les catholiques.

« Nous avons reçu plusieurs lettres de nos lecteurs nous demandant si Raymond Poincaré était mort dans des sentiments religieux. Nous pouvons l'affirmer. L'illustre défunt avait reçu avant de mourir les derniers sacrements. On ne saurait donc s'étonner qu'il ait été veillé par des religieuses, qu'il reposât sur son lit funèbre un crucifix sur la poitrine, que l'Eglise enfin ait accueilli maternellement sa dépouille mortelle.

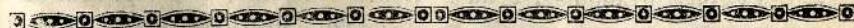
« Nous pouvons ajouter que ce n'est pas au dernier moment que le président Poincaré est revenu à des sentiments religieux. Depuis que la maladie l'avait obligé à quitter le pouvoir, il se rendait de temps à autre à Nancy, à la clinique attenante à l'Hospice civil, pour se faire soigner. C'était la Sœur Louise qui le recevait, et on devine avec quelle émotion pieuse la bonne religieuse voyait l'ancien président s'agenouiller dans la chapelle et prier.

La première communion des petits enfants arrivés à l'âge de sept ans aura lieu le dimanche 5 mai. Un petit examen sera passé à la chapelle du Sacré-Cœur le jeudi 25 avril à 10 h.

Avis aux parents dont les enfants ne suivraient pas les catéchismes. Leur conscience est gravement engagée.

La Communion Solennelle et La Confirmation
sont fixées à St Pierre
au dimanche 2 Juin.

L'examen aura lieu le jeudi 23 mai, à 9 h. 30.



Faites vivre et prospérer votre petite revue
en payant largement votre abonnement
en trouvant des abonnés nouveaux
en mettant des annonces.

Faites la connaître autour de vous.



LA BONNE PAGE

L'Eglise et l'Etat.

La guerre a rendu plus actuel que jamais le grand problème des rapports entre l'Eglise et l'Etat. Nous voudrions en tracer les grandes lignes, énoncer les principes qui en facilitent la solution et prémunir ainsi nos Lecteurs contre les illusions et les erreurs d'un faux libéralisme.

Il est bien évident, tout d'abord, que l'Eglise et l'Etat sont deux sociétés distinctes. L'une est fondée sur la nature même de l'homme : incapables de vivre isolés, nous nous unissons à nos semblables pour qu'ils suppléent à notre insuffisance personnelle, pour suppléer aussi à la leur ; et cette « société » que nous formons avec eux a précisément le rôle d'assurer la conservation et le développement de notre vie. Elle crée pour cela ce que l'on est convenu de nommer les « grands services publics » de l'hygiène, des voies de communication et de transports, des postes et télégraphes, etc.. et dans un ordre plus élevé, les grands services de justice et d'enseignement. L'Eglise, elle, est d'ordre surnaturel : elle existe par une volonté positive de Jésus-Christ, qui a reçu « toute puissance au ciel et sur la terre ». Il aurait pu concevoir une autre organisation pour atteindre la même fin, créer, par exemple, autant d'Eglises que d'Etats. L'Eglise qu'il Lui a plu de fonder n'est pas limitée à un peuple, elle les embrasse tous dans une incomparable unité ; et tandis que chacun d'eux peut successivement, sous le coup des révolutions, se désagréger et périr, elle continue, protégée, persécutée ou simplement libre, ses destinées immortelles. Son rôle est de conduire l'homme au salut : elle éclaire son intelligence en lui révélant les vérités de la foi, elle le sanctifie par la Prière et les Sacrements.

Tout différencie donc l'une de l'autre la société religieuse et la société civile : et leur origine, et le but qu'elles se proposent, et les moyens qu'elles emploient. Et parce que chacune se suffit à elle-même, elles sont, dans leur domaine propre, indépendantes. D'autre part, comme l'homme ne se passera jamais de l'Etat, comme il ne peut non plus se passer de l'Eglise, hors de laquelle il n'y a pas de salut pour lui, l'Eglise et l'Etat sont également nécessaires, et s'ils ont des devoirs, ils ont aussi des droits indispensables à l'accomplissement de leur mission.



Les droits de l'État.

L'Etat a le droit d'édicter des lois qui règlent les diverses manifestations de la vie sociale : pourvu que ces lois ne portent pas atteinte aux principes antérieurs et supérieurs de l'équité naturelle, l'Eglise n'y contredira pas. Elle reconnaît en effet et affirme que son pouvoir spirituel ne saurait empêter sur le pouvoir temporel. « Dieu vous a confié l'empire », disait l'évêque Osius de Cordoue à Constantin, « il ne nous est pas permis de prétendre à la direction des choses terrestres, mais craignez aussi qu'en vous arrogeant la connaissance des affaires ecclésiastiques, vous ne vous rendiez coupable d'un grand crime ». Telle a été toujours la doctrine de l'Eglise, et Léon XIII, dans l'Encyclique sur la Constitution chrétienne des sociétés, n'a fait que la résumer en déclarant que « l'ordre civil est entièrement soumis à la puissance et à la souveraineté des Etats ». Quelle que soit la forme de gouvernement—si l'on excepte le régime anarchique ou révolutionnaire, qui d'ailleurs n'est pas une forme de gouvernement—l'Eglise ne s'inféode à aucune et ne s'ingère pas dans les questions purement temporales.

Mais à son tour elle demande qu'on respecte ses droits.

Pour un nouvel orgue.

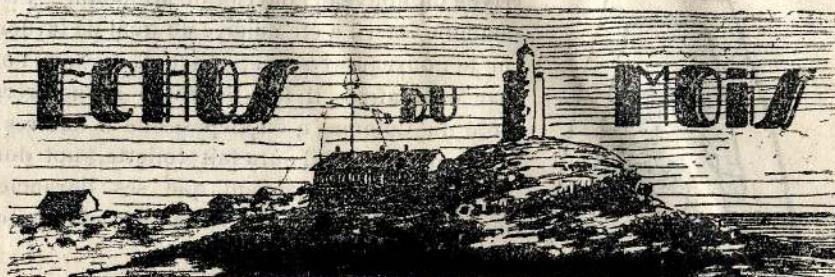
Le R. P. Corneau nous est revenu du Canada ayant fait, dans la grande maison Casavant, de St Hyacinthe, les démarches nécessaires à l'achat. Aussi, dès son retour, Monseigneur a fait la commande d'un orgue de 14 jeux, de force égale à celui qu'avait l'intention d'acheter Monseigneur Heitz en 1931, mais de prix heureusement moins élevé.

Depuis le dernier « Foyer » quelques billets nous ont été gracieusement offerts. Toutefois, il faut avouer que nous sommes loin, très loin de la somme nécessaire. En remerciant les donateurs nous renouvelons plus instamment notre appel.

Abonnés, Amis, si vous le pouvez, envoyez-nous votre obole pour l'orgue de notre église.

A Vendre : Propriétées situées à l'angle des rues Brue et de la Poudrière,

J. et E. MACÉ



La St Joseph. — Mentionnons cette fête toujours chère aux coeurs St Pierrais. — La veille au soir le temps était abominable ; et, le matin même, il fallut s'imposer un véritable sacrifice pour venir assister à la Ste Messe et communier. Nombreuse assistance cependant, ainsi qu'à l'Office du soir.

Au Pensionnat, il y eut fête, non seulement parce que St Joseph est le grand patron des sœurs, mais parce que les trois jeunes filles parties l'an dernier prenaient l'Habit religieux en ce jour, au noviciat de Thiais. En union avec elles, la messe de 6 h. 30 fut célébrée avec solennité.

Extraits du Journal Officiel. — Par arrêté du Ministre de l'éducation nationale en date du 15 février 1935 ont été nommés officiers d'Académie :

Cormier Charles, *services rendus aux arts.*

Le Hors Mathurin, *services rendus aux sciences.*

Nos sincères félicitations.

Les élections municipales. — « Les électeurs des communes de St Pierre, de Miquelon et de l'Île aux Marins sont convoqués pour le Dimanche 5 Mai 1935, à l'effet d'élire les membres de leurs Conseils Municipaux respectifs. »

L'heure légale. — « L'heure légale sera avancée de 60 minutes à compter du premier dimanche de Mai 1935, à 23 heures. En conséquence les horloges et pendules de la Colonie seront avancées de 60 minutes le dimanche 5 mai à 23 heures. »

Censure des films. — « Sont désignés comme membres de la Commission chargée de la censure : MM. l'Inspecteur primaire, le Procureur de la République et le R. P. Letourneau. »

Congé des écoles. — Dans toutes les écoles de la Colonie, les vacances de Pâques auront lieu du Samedi avant les Rameaux, 13 avril, au Vendredi matin, 26 avril.

La mortalité. — Le mois de Mars 1935 n'aura pas un bon point. Il y a longtemps que la mortalité avait été aussi forte : 19 décès dans le mois. A ce taux, nous aurions plus de 200 enterrements dans l'année..... Avril semble moins méchant..... et l'on se reprend à vivre.



rivée du nouveau courrier de Miquelon.—Le dimanche 7 avril a été amarré au quai de la douane le nouveau «courrier», acheté à New-York, par M. Maufroy. Il fait figure de grand frère à côté du *Colonia* qu'il dépasse de 7 mètres en longueur. Quand il aura fait toilette, à nul doute qu'il soit plus engageant que ses devanciers le *Dangeac* et le *Colonia*, plus vaillants que confortables.

Vie du port.—«Une activité de bonne augure», telle a été la note de cette période. Les chalutiers arrivent en quête de charbon ou de sel. Les goélettes de Terre-Neuve ramènent un peu d'animation dans le dock. Le «*Celté*» est venu de France apportant du sel et des marchandises diverses; il remplit ses cales de morues.....

Le temps.—Bonhomme Hiver fait ses malles. Il cache au creux des fossés ou sur les pentes nord des talus les derniers vestiges de son empire. Quelques douces journées du début d'Avril ont produit ce changement subit. La terre réapparaît; elle se sèche, s'affermi. Dans les prés, les «gratteurs», les merles et d'autres oiseaux de passage se disputent une rare pitance et font connaissance avec les pièges de crin des petits diables d'enfants. Est-ce le printemps? Sans doute.



es Missions.—Du dimanche 31 mars au dimanche 7 avril eut lieu la mission des hommes qui fut prêchée par le R. P. Letourneur. A voir le temps le lundi on aurait pu croire à une gageure de vouloir en cette saison réunir les hommes de St Pierre. Ce ne fut que passager et le lendemain l'église était comble.

Les grandes vérités : la mort, le jugement, le ciel, l'enfer, tel fut le thème de ces entretiens où le prédicateur, se servant de nombreuses comparaisons, d'images, d'exemples, s'efforça d'éclairer les âmes. La tenue de l'assistance, son affluence au soir des confessions, l'ordre impressionnant de la messe de communion prouvèrent que nos chers hommes avaient goûté cette mission.

Immédiatement suivit la retraite des enfants qu'évangélisa notre nouveau vicaire, le R. P. Gallo. Les enfants aiment le changement, ils écoutèrent avec attention les petits sermons adaptés à leur âge. Bien peu manquèrent à ce rendez-vous spirituel puisque le jeudi, 4 avril, près de 500 communions furent distribuées.



Le dimanche de la Passion vit l'ouverture de la Mission des dames par un sermon de Monseigneur sur la nécessité de servir Dieu. Les entretiens du soir roulerent sur le service de Dieu exprimé dans le « Notre Père ». Quant aux sermons du matin, le R. P. Cornu y traita, avec les jeunes filles puis avec les dames, certains devoirs de la vie chrétienne.

Le Dimanche Du Vieux Forgeron

« Sois bénî, vieux dimanche ! Je te dois les saintes joies de ma vie. Quand j'avais lavé à grande eau sur ma figure et mes bras la suie de la forge, quand j'avais pris mes beaux habits et que, rasé de frais, j'allais, ma bonne femme au bras, à la messe de paroisse, j'étais plus heureux qu'un roi.

« Je n'ai pas souvenance d'avoir, le dimanche, donné un coup de marteau ni un coup de lime. Lorsque survint notre cinquième enfant et que le pain fut si cher que ce fut quasi la famine, je me levais deux heures plus tôt, je me couchais deux heures plus tard et j'arrivai à la moisson prochaine sans avoir travaillé le dimanche.

« Le grand Monsieur de notre bourg entra un dimanche dans ma boutique et me dit : « Forgeron, mon cheval est déterré des deux pieds de derrière, je veux aller à la chasse ; mets-toi à la forge au plus vite », Je répondis : Monsieur, vous me donneriez votre château avec les terres qui y tiennent que je ne ferrerais pas aujourd'hui votre cheval. Je n'ai qu'une âme et je ne veux pas la perdre ». Le Prieur de Sainte-Marie connaît cette réponse et il affirma qu'un Pape l'avait faite autrefois à un empereur. C'est tout de même une chose étonnante.

« Comment peuvent faire ceux qui, après avoir sué et peiné pendant six jours, travaillent encore le dimanche ? Leur cœur est donc de pierre et leurs muscles d'acier, qu'ils n'aient besoin ni de prière, ni de repos ?

« Je me souviens maintenant, qu'un dimanche matin, j'ai travaillé une heure, mais c'était pour clouer la bière de Gertrude, notre voisine. Et c'est hélas ! un travail qui ne peut pas se remettre.

« Je laisse trois fils en vie : Jacques, le tisserand ; Pierre, qui a épousé la fille du meunier ; Eloi, qui héritera de la forge. Mes fils m'ont promis par serment de ne jamais travailler le dimanche. S'ils venaient à manquer à leur promesse, je crois que mes os le sentirait sous terre et que mon âme éprouverait du chagrin, même dans la gloire du paradis.

« Mon Dieu, si ça ne contrarie pas vos projets et que ça ne dérange personne, faites moi mourir un dimanche.

« Vieux dimanche, sois bénî ! »

Louis VEUILLOT.



Q.— Que répondre à un enfant de 9 ans qui s'aperçoit de l'Indifférence de son père et questionne à son sujet ?

R.— Je vous répondrai avec le Directeur de l'excellente revue lyonnaise de formation chrétienne « Je m'élève » ; Sujet infiniment triste, hélas... L'enfant ne raisonne pas. Ses idées s'accrochent aux images, aux faits. La conduite de son papa guide naturellement la sienne. Il aimera ce que son père aime... S'il le voit religieux, il voudra l'être aussi... S'il comprend qu'il ne l'est pas, il ne comprendra pas qu'on lui demande, à lui, de l'être... Pourquoi fera-t-il sa prière, si son « petit papa chéri » ne la fait pas ?.. Et ainsi de suite pour tout le reste...

Oui, scandale angoissant où tient l'abandon religieux de tant de grands garçons....

Ce qu'il faut répondre ?... Pas de mensonge d'abord.... Pas de critique intempestive, non plus, du père, qui a droit au respect de son enfant, à tout son respect.... Doucement atténuer les apparences, qui peuvent s'expliquer par ceci ou cela.... Les regretter, les faire regretter par l'enfant que l'on fortifiera dans son amour de Jésus, et à qui on demandera de prier pour son père.... En somme, toute une économie d'éducation chrétienne et apostolique, très douce et très forte, dans laquelle l'enfant trouvera motifs à persévérer, motifs à mieux aimer son papa et désirs de le voir un jour, comme lui, prier et aimer le bon Dieu.



Société de tir de St Pierre.

Les Membres actifs sont informés que l'ouverture du STAND est fixée au Dimanche 5 mai.

La cotisation annuelle est de quinze francs, payable au premier tir.

Nous acceptons toujours de nouveaux membres.

JEUNES GENS : vous êtes spécialement invités. Venez : vous apprendrez à tirer avant d'être classés parmi les lauréats. Les membres du Comité se feront un heureux plaisir de vous donner leurs bons conseils, pour faire de vous, et rapidement, d'excellents tireurs.

Pour le Comité

Le Président

P. Casamayor



Notre revue « **Le Foyer Paroissial** » est le seul périodique des Iles St Pierre et Miquelon (*en dehors du Journal Officiel*).

C'est une revue mensuelle de 24 pages, qui tire à 800 exemplaires.

Nous vous prions de la favoriser de vos annonces.

Voici nos tarifs :

	1 mois	3 mois	6 mois	1 an.
1 page 17/11			200 frs.	300 frs.
1/2 page 8/11	40 frs.	70 frs.	125 frs.	200 frs.
1/3 page 5/12	25 frs.	40 frs.	70 frs.	125 frs.
1/4 page 4/11	20 frs.	35 frs.	60 frs.	100 frs.
1/8 page 4/5	12 frs. 50	20 frs.	30 frs.	50 frs.

Petites annonces : 1 mois 8 frs. ; 3 mois 15 frs. ; 1 an 30 frs.

A Vendre:

Une auto *Ford* bon état.

S'adresser à Mme Vve Autin.

Automobile *très bon état de marche* prix : 2000 francs.

S'adresser à M. Joseph Michel

Un *Doris* moteur Lathrop : 1200 fr. chez M. Noel ARTHUR



La prière dans le danger.

Le 8 février 1916, le vaisseau *Amiral-Charner* vibre et vit.

Soudain, mine ou torpille. Nul ne le sait. Une gerbe d'eau, une secousse. C'est tout, et le navire a disparu avec tout son équipage.

Seuls, sur un radeau, quatorze hommes demeurent.

C'est en Méditerranée, face aux côtes de Syrie.

La nuit est venue. Les malheureux, sur le radeau, sont demi-nus et claquent des dents. Maintenant il ne sont plus que treize....

A l'aube du 9 février, ils ne sont plus que huit....

Et parmi eux, Carriou debout. Sa figure est tendue obstinément vers l'est. Ses yeux, profonds et rêveurs regardent vers le soleil levant.

Le 10 février, ils ne sont plus que quatre. Deux agonisent et roulent dans la mer. Le soir, Carriou est seul sur le radeau.

Il regarde vers l'Orient, il fait des gestes d'appel....

Il s'étend sur les planches.... Ce n'est plus qu'un spectre. Ses yeux brillent de fièvre.... A boire ! A boire ! Il divague....

Le samedi 12. Allongé sur le flanc, Carriou, avec son courage, s'escrime à écrire sur une bouée—couronne en liège : « Ici douze naufragés de l'*Amiral Charner* ont péri de froid et de soif ; priez pour.... »

Il fait nuit. Mâchoires crispées, Carriou grelotte. Une petite houle balotte de droite et de gauche son corps.... Obscurité épaisse. Carriou râle....

Soudain, le voici debout. Par quel miracle d'énergie ? Comme chaque matin, comme chaque soir, il fait face à l'est.

Debout, il attend. Ses lèvres remuent sans bruit.... On l'a vu....

Une baleinière l'a ramené.... Il ouvre les yeux. Tout doucement on le questionne : « Quel est ton nom ? » Avec une peine infinie, par mots hachés, la réponse arrive : « Carriou.... quartier-maître canonnier.... du *Charner*... coulé à 7 heures.... mardi matin.... quatorze sur le radeau... les autres... morts.... tous.... » Ses yeux se sont refermés.

Quelques jours après, le capitaine de frégate d'Adhémar de Cransac, sous-chef d'état-major, a pu interroger le quartier-maître.

Lorsqu'à la fin de l'entretien le commandant a essayé de savoir quelles visions, quelles pensées avaient pu, dans les heures cruelles, hanter le Breton doux et rêveur, Carriou a simplement répondu : *Commandant, j'ai prié tout le temps....*



Un peu de notre Histoire (130).

1826-1827

Une des causes qui me paraît devoir empêcher l'extension de nos relations commerciales avec les Antilles, continue M. Borius, « c'est surtout à ce que l'espèce de poisson pêché autour de nos îles est ordinairement de petite dimension et à ce que nos négociants n'en expédient pas toujours la meilleure qualité pour les colonies tandis qu'au contraire les Américains y portent ordinairement du très beau poisson qui a encore sur le nôtre l'avantage d'y arriver sans avoir été détérioré par une longue traversée. Notre commerce aura donc toujours à redouter la concurrence avec celui des Etats de l'Union ; la preuve s'en tire naturellement de ce que de l'aveu même des spéculateurs français, la morue américaine est préférée à la nôtre dans les Antilles même à une piastre de plus chère par demi quintal métrique. Il est donc impossible, Mgr, d'indiquer à V. E. un moyen efficace d'augmenter nos relations avec les Antilles tant que les choses resteront dans l'état où elles sont respectivement dans les deux colonies, car celle-ci n'offrant pour ainsi dire aucun débouché pour les productions de l'autre, a besoin de la protection spéciale du gouvernement pour vivifier son commerce plus languissant encore cette année par l'effet des malheureux résultats de la pêche qui est sur le point de finir. »

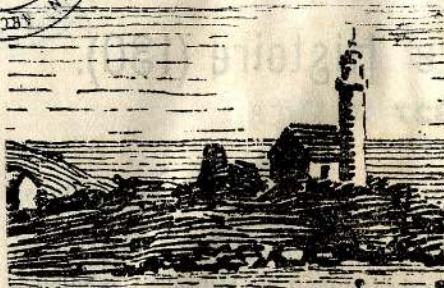
Nous aurons l'occasion de revenir en temps opportun sur cette intéressante question.

Pour comble de malchance la morue ne fit en 1827 que de rares apparitions dans les eaux de l'Archipel. Le résultat de la campagne fut nécessairement lamentable. Au 29 septembre il accusait un déficit de 4825 quintaux sur celui de la précédente. Par suite, l'Administration dut prendre ses dispositions pour subvenir de nouveau aux besoins pressants d'environ 250 personnes, alors surtout que la Société Hamel et Thomazeau de Miquelon, tombée en liquidation ne se trouvait plus en mesure de fournir et faire des avances à la majeure partie des habitants de cette localité et à beaucoup de pêcheurs de Saint Pierre.

L'Assemblée locale décida donc dans sa séance du 29 Septembre de délivrer du pain à chaque famille. Il serait en outre ajouté à cette fourniture deux onces de lard et 30 grammes de mélasse aux plus nécessiteux. Il n'est plus question de renvoyer les gens en France.

(A suivre)

E. S



Chronique de l'Île-aux-Marins

BAPTÈME.—Est devenu enfant de Dieu et de l'Eglise,

Le 13 Avril : JUGAN Guy-Joseph-Louis ; Parrain : Désiré Bouvet ; Marraine : Marie Jugan.

SÉPULTURE.—A reçu les honneurs de la sépulture chrétienne,

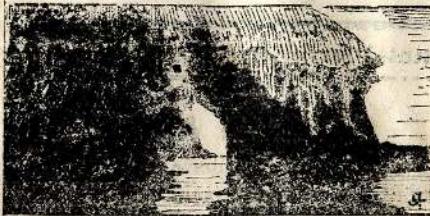
Le 6 Avril.—FRANCHÉ Edouard, 67 ans.

Tir.—Profitant des premières belles journées du printemps, les membres de la Société de tir ont organisé entre eux des concours au fusil de guerre. Ont obtenu le 31 Mars : le 1^{er} prix, M. Léon Sérignac ; le 2^{me} prix, M. Auguste Sollier ; dimanche 7 Avril : 1^{er} prix, M. Auguste Laloi ; 2^{me} prix, A. Auguste Sollier.

Nécrologie.—Le lundi 1^{er} Avril ont eu lieu à St Pierre les obsèques de M. Louis Heudes, décédé le 28 Mars en ville, où il avait l'habitude d'hiverner. Dans la nombreuse assistance on pouvait remarquer les membres de la Confrérie du T. S. Sacrement de St Pierre, dont M. Heudes faisait partie.

Sa droiture, sa bonté, sa foi profonde et solide, lui avaient acquis la confiance et l'estime de ses concitoyens. Durant plusieurs années, il fut président du Conseil de fabrique, président de la Société des Marins, Conseiller municipal, charges publiques qu'il sut toujours dignement et honorablement remplir, même à cette période pénible, déjà lointaine, où les passions politiques locales étaient poussées à leur paroxysme. La mort ne l'a ni surpris, ni effrayé ; plusieurs fois, durant ces dernières années, des crises aigües d'asthme l'avaient placé devant elle. Et c'est dans le calme de la résignation chrétienne qu'il l'a vue encore venir. Le « Foyer Paroissial » présente aux familles Heudes et Poirier ses bien sincères condoléances.





Chronique de Miquelon

BAPTÈME.—Est devenu enfant de Dieu et l'Église.

DISNARD Guy-Alfred ; Parrain : Arsène Disnard ; Marraine : Georgina Poirier.—

SÉPULTURES.—Ont reçu les honneurs de la sépulture chrétienne.

GELOS Emile, 71 ans.—GASPARD Joseph-Désiré, 73 ans.—PERROT Angèle Marie, née Briand, 63 ans.

**

Mois de St Joseph.—Son mois comme sa fête, a été bien triste à Miquelon. La dernière chronique disait que de longue date on n'avait pas vu un hiver pareil. Mars n'a fait qu'accentuer cette note pessimiste. On dit qu'un malheur n'arrive jamais seul. Est-ce la raison qui a fait abattre sur la paroisse de Miquelon, la grippe. Ah, cette mauvaise grippe, on ne l'oubliera pas de si tôt. Pas ou peu de foyers où elle n'ait fait son apparition. Des familles entières ont été « couchées » à la fois. Cependant si nous avons eu la douleur de perdre trois membres de la grande famille Miquelonnaise durant ce mois, personne ne l'a été par la grippe. Aujourd'hui, c'est déjà de l'histoire passée, et Miquelon reprend vie avec le soleil qui, enfin, daigne un peu nous sourire. On commençait à désespérer.

Notre Foyer Ste Thérèse complètement rénové à l'intérieur, grâce à de nombreuses bonnes volontés et aussi aux quelques sous de réserve, n'attend plus que l'Alleluia de Pâques pour reprendre son cinéma et même ses séances récréatives si nos artistes persévérent. Seuls, des jeux intéressants et attirant nos jeunes gens font défaut. Avec du temps, de la patience et... des fonds, ils arriveront. Petit à petit l'oiseau fait son nid.

Un livre épatait. *Avec les pécheurs de Terreneuve,*

par le R. P. YVON, le plus passionnant des reportages sur les Terreneuvas, 300 pages. En vente, 11 francs, au Service de librairie J. M. C. Rue de la Fosse, St Malo



SAINT-PIERRE (Îles Saint-Pierre et Miquelon)

A. Dugué & Fils

Boucherie — Charcuterie — Légumes
Oeufs, etc. — Fournisseur des navires.

PAUL DETCHEVERY

CHARGE et entretien d'ACCUS
montage et dépannage de postes ré-
cepteurs Radio

Mme AUG. OLLIVIER

Grand choix Sweaters	
Layette	Mercerie
COURONNES	MORTUAIRES

Auguste DÉROUET

Constructeur breveté de navires.
Entrepreneur en tous genres.

H. PATUREL COUFFON

RADIOS WESTINGHOUSE
radios Pilos Lampes R.C.A.,

A Vendre. — pour cause de départ, automobile française
marque « *Mathis* » modèle 1932, coupé grand luxe
KLPY Sport, 9 c.v., 4 cylindres, 4 freins, état n° 1,
très bon état de marche, équipement complet,
consommation : 7 à 8 litres d'essence aux 100 km.

Distance parcourue : 6907 km. Prix avantageux,

S'adresser à *M. Laurelli, à St Pierre*

Achète par toutes quantités timbres poste de toutes Colonies
supérieurs au 50 centimes, ayant servi et en parfait état. Faire les
envois recommandés et bien emballés. Règlement suivra par re-
tour, port compris. Références au Journal.

C. Fontanay, Comptable, 12 Rue Constantine. Lyon. France.

A Vendre

Une auto de luxe, marque chevrolet 3000 fr Chez **M. P. HACALA**

Un Piano S'adresser au Foyer Paroissial



A VENDRE :

Une propriété sise à Saint-Pierre, avec entrées rues Hautefeuille et Raymond Poincaré, comprenant:

- 1^e Une maison d'habitation avec cave en ciment, chauffage central, électricité, eau chaude et eau froide à l'évier et dans la cave.
- 2^e Un magasin, état neuf, à usage d'étable, pouvant être transformé en garage.
- 3^e Un grand jardin potager, basse-cour, c'apier.

Le tout avec ou sans cheptel.

Mise à prix : 35 000 francs

S'adresser à

M.Théodore GIRARDIN

Radios

SCOTT de LUXE ALLWAVE
derniers modèles 11 et 15 lampes.
livrés avec Antenne Spéciale
et Jeu de lampes de recharge.

Le Scott de Luxe n'existe pas en série.
Chaque appareil exécuté sur Commande est livré
avec garantie de 5 ans.
Prospectus et Prix sur demande

H. A. PATUREL agent, à Saint-Pierre et Miquelon,



— 94 —

ALBERT BRIAND

Rue de la Poudrière.

Epicerie - Mercerie - Quincaillerie.

HOTEL LALANNE

QUAI DE LA RONCIÈRE

LA « MORUE FRANÇAISE »

Sous-Agence Nord

Denrées de toutes sortes.

SALON DE LECTURE

CONFORT MODERNE

BORDEAUX 25. 56 A

ENGLISH SPOKEN

SE HABLA ESPANOL

AD. TÉLÉG : PYRÉNOTEL-BORDEAUX

**BORDEAUX
HOTEL & RESTAURANT DES PYRÉNÉES**

12 & 14, RUE SAINT-RÉMI, 12 & 14

TELEPH. 45.50

EAU COURANTE CHAUE ET FROIDE
CHAUFFAGE CENTRAL
TÉLÉPHONE DANS TOUTES LES CHAMBRES

**A. LAFARGOUETTE
PROPRIÉTAIRE**

P. A. PATUREL

Commission Consignations

Gros et détail

Epicerie, Vins et Spiritueux

Biscuits fins Confiserie, Fruits

Légumes, grains, foie, charbon

Confection, Gaussures etc.

Représentant

The Ogilvie Flour Mills Co. Montreal

Newfoundland and Scanships Limited

Ships Agents Company.



— 15 —

VETEMENT TIP TOP TAILORS Limited.

Les échantillons et modèles pour l'hiver 1934-35 sont arrivés.

La Silhouette du pardessus pour cette saison est en tous points remarquable. Elle est harmonieusement en équilibre avec les formes naturelles. Il est confortable et en même temps nettement dessinée.

Le rembourrage artificiel des épaules a été fortement atténué. On conserve un certain ouillage, mais les épaules carrées ont fait leur temps.

Leur collection d'étoffes est variée autant qu'on peut le désirer et leur **PRIX UNIQUE** est de :

Pardessus ou Complet

\$ 23,50

Les vêtements sortant de chez eux sont des vêtements d'une distinction et d'un goût parfait.

BERGER Tailoring Co Limited

Vous trouverez chez **BERGER** des complets et des pardessus avec une coupe irréprochable et un travail fini dans un grand choix de draps d'Angleterre en toutes qualités dans les teintes mode aux prix de :

\$ 19 à \$ 36

En commandant chez **BERGER** on vous livrera un costume ou un pardessus sur mesures qui vous donnera en tous points satisfaction.

Renseignements et échantillons chez:

Etienne DAGUERRE



LA BANQUE CANADIENNE DE COMMERCE

Siège Social à TORONTO, Canada.

Notre Banque est plus qu'uniquement un lieu où l'on peut en toute sécurité placer des fonds; c'est aussi une institution dont l'intention et le but sont d'aider ses clients dans la sage direction de leurs intérêts financiers et commerciaux.

Nous sommes organisés de façon à bien vous servir en ce qui concerne tout ce qui intéresse la Banque, y compris la vente des traites, de mandats-espèces, de chèques pour voyageurs, et de lettres de Crédit.

Venez, sans hésiter, nous consulter sur toutes questions au sujet des opérations de Banque.

LA BANQUE CANADIENNE DE COMMERCE

Capital versé: 30 Millions de Dollars

Fonds de Réserve : 20 Millions de Dollars

Succursale de St-Pierre & Miquelon

J. R. FILION

Directeur.